

Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE

FRANCE

Sous embargo jusqu'au 11 septembre 2012, 11h, heure de Paris

Pour toute question, veuillez contacter Eric Charbonnier (Eric.Charbonnier@oecd.org)

Visitez notre site Internet : www.oecd.org/edu/eag2012 <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-en>

Quelques éléments clés de cette note

- L'école maternelle est ouverte au plus grand nombre en France malgré un investissement par élève moindre par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui se traduit par un taux d'encadrement (enseignants et auxiliaires d'éducation confondus) plus élevé en France que dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Les enseignants du primaire et du secondaire sont en moyenne plus jeunes en France que dans de nombreux pays européens et pays de l'OCDE et ils seront moins nombreux à partir à la retraite dans les prochaines années, toujours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.
- En France, les jeunes adultes dont les parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont moins de chances de suivre des études supérieures, compte tenu du pourcentage que représente ce type de ménages dans la population. Toutefois, ce handicap initial est compensé, en France, par des chances plus grandes de réussite chez ceux qui entament des études tertiaires et dont les parents sont les moins instruits.
- La France a rattrapé le retard qu'elle pouvait déplorer ces dernières décennies en matière de niveau d'éducation atteint par sa population, mais la proportion de titulaires d'un doctorat (ou d'un Ph.D.) est inférieure à la moyenne de l'OCDE.
- Le taux de scolarisation des 15-19 ans en France est en baisse sur les 15 dernières années. Il s'agit d'un constat préoccupant car l'insertion professionnelle est particulièrement délicate en France chez les 15-19 ans non scolarisés.
- La France investit plus de 6% de son PIB dans l'éducation mais présente un déséquilibre dans la répartition de ses dépenses d'éducation entre le primaire et le secondaire. L'investissement a été quant à lui beaucoup plus important dans l'enseignement supérieur ces dernières années malgré le fait que les frais d'inscription restent modérés par rapport à certains des pays de l'OCDE.

D'autres chiffres clés non couverts dans la note

- L'enseignement tertiaire (supérieur) procure un avantage financier substantiel aux individus. Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner, en moyenne,

55 % (**contre 47 % en France**) de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir tableau A8.1).

- En 2009, les investissements dans l'éducation n'avaient pas encore pâti de la crise économique dans la plupart des pays de l'OCDE. **Entre 2008 et 2009, les dépenses, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en France et dans 23 des 31 autres pays dont les données sont disponibles, alors que le PIB a diminué dans 26 d'entre eux dont la France** (voir encadré B2.1).
- Au cours des 30 dernières années, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 4.1 millions en 2010, soit plus du quintuple. **Les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage significatif des effectifs de l'enseignement tertiaire en France** (11.6 %) (voir le tableau C4.1).
- **En France, le salaire statutaire des enseignants du primaire ou du secondaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE**, aussi bien pour les enseignants débutants, que pour ceux qui ont 10 ou 15 ans d'expérience professionnelle. La plupart des pays où le salaire statutaire des enseignants est inférieur à la moyenne de l'OCDE en début de carrière comptent également parmi ceux où le salaire statutaire maximal est inférieur à la moyenne. La Corée, **la France**, le Japon et le Mexique échappent à ce constat : le salaire est inférieur de 5 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais le salaire maximal y est supérieur (voir le tableau D3.1 et le tableau D3.4, en ligne).
- Dans la plupart des pays, les enseignants donnent plus d'heures cours par an dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. **En France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire** (voir le tableau D4.1).

Des éléments nouveaux dans Regards sur l'Éducation 2012

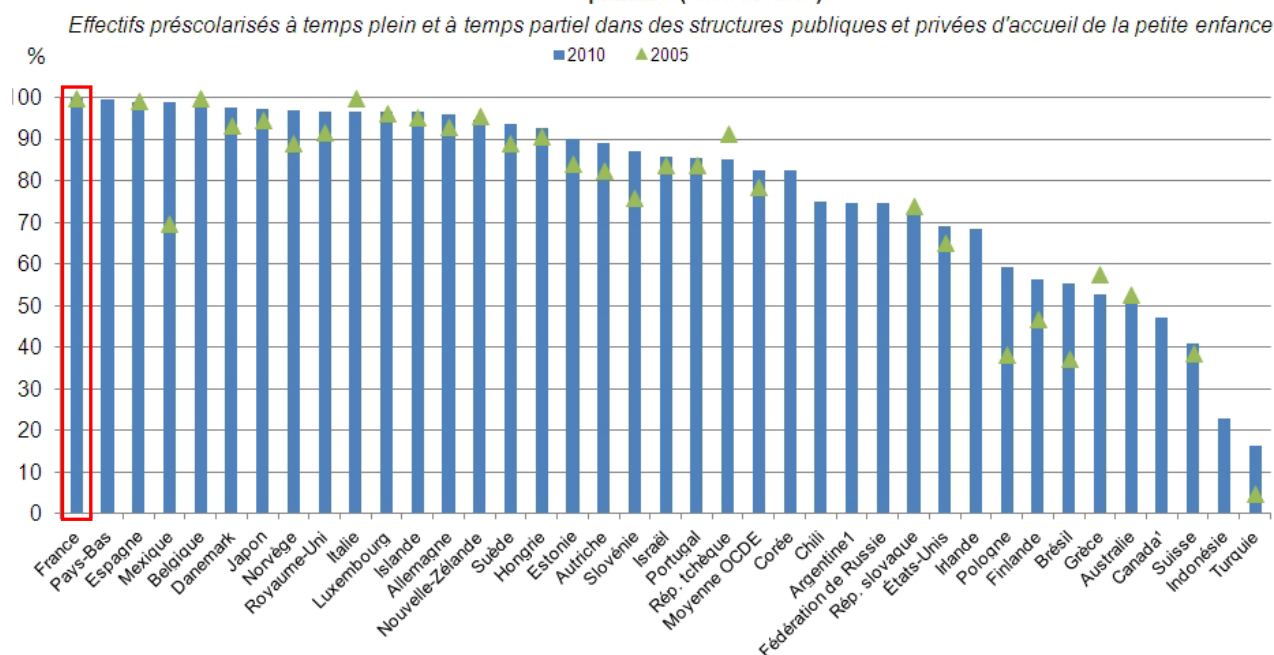
- **En quoi les systèmes d'accueil à la petite enfance se différencient-ils dans le monde ?**

Une école maternelle ouverte au plus grand nombre en France ...

Regards sur l'Éducation 2012 dédie pour la première fois un indicateur entier aux écoles maternelles. L'accueil subventionné de la petite enfance tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. En Europe, le concept de la préscolarisation généralisée entre l'âge de trois et six ans est communément admis. Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants commencent leur scolarité bien avant l'âge de cinq ans. **C'est en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède que les taux de préscolarisation sont les plus élevés à l'âge de 3 ans : plus de 90 % des enfants de cet âge y sont préscolarisés** (voir le tableau C2.1).

De façon similaire, selon la moyenne calculée tous pays de l'OCDE confondus, plus de trois quarts des enfants de quatre ans (79 %) sont préscolarisés. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, ce pourcentage atteint 83 %. À cet âge, les taux de préscolarisation sont supérieurs à 95 % en Allemagne, en Belgique, en Espagne, **en France**, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais inférieurs à 60 % en Australie, au Brésil, au Canada, en Finlande, en Grèce, en Indonésie, en Pologne, en Suisse et en Turquie (voir le tableau C2.1 et le graphique C2.1).

Graphique C2.1. Taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans dans l'enseignement préprimaire et primaire (2005 et 2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde), Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

<http://dx.doi.org/10.1787/888932679490>

1

... malgré un investissement par élève moindre par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE et en provenance majoritairement de fonds publics...

Les dépenses annuelles par élève préscolarisé, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 6 670 USD (contre 6 185 USD en France), en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais elles varient sensiblement selon les pays. Elles ne représentent pas plus de 2 500 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, en Indonésie, et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C2.2).

Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, c'est dans l'enseignement préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (**18 % en moyenne contre 6% en France**). Toutefois, ce pourcentage varie fortement selon les pays : il est inférieur ou égal à 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais égal ou supérieur à 25 % en Allemagne, en Argentine et en Autriche, et même supérieur à 48 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau C2.2 et OCDE, 2011).

... ce qui se traduit par un taux d'encadrement (enseignants et auxiliaires d'éducation confondus) plus élevé en France que dans la plupart de pays de l'OCDE.

Le taux d'encadrement est un indicateur révélateur des moyens affectés à l'accueil de la petite enfance. **On compte par enseignant** (abstraction faite du personnel non enseignant, par exemple, les auxiliaires d'éducation) **plus de 20 élèves** en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, et moins de 10 élèves au Chili, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède et en moyenne 14 élèves pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Certains pays ont fortement recours aux auxiliaires d'éducation dans l'enseignement préprimaire. Quinze pays font état de meilleurs taux d'encadrement lorsque les auxiliaires d'éducation sont également pris en compte. Le nombre d'élèves est nettement inférieur par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation) que par enseignant (de deux élèves au moins) en Allemagne, en Autriche, au Brésil, en Chine, aux États-Unis, **en France**, en Irlande et en Israël (voir le tableau C2.2).

- **Comment évolue la pyramide des âges des enseignants du primaire et du secondaire ?**

Les enseignants du primaire et du secondaire sont en moyenne plus jeunes en France que dans de nombreux pays européens et de l'OCDE...

Dans certains pays de l'OCDE où un grand nombre d'enseignants partiront à la retraite dans les dix années à venir et/ou dont l'effectif d'élèves devrait augmenter, les gouvernements auront à former et recruter de nouveaux enseignants. Comme il est de toute évidence établi que la qualité des enseignants est le facteur le plus déterminant de la performance des élèves, des efforts concertés doivent être consentis pour inciter les meilleurs talents académiques à devenir enseignants.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **42 % des enseignants de l'enseignement primaire ont moins de 40 ans (contre 49 % en France)**. Toutefois, dans 7 pays de l'OCDE ou d'autres pays du G20, à savoir en Belgique, au Brésil, en Corée, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Royaume-Uni, plus de la moitié des enseignants de l'enseignement primaire sont âgés de moins de 40 ans (voir le tableau D5.2 et le graphique D5.1).

Dans l'enseignement secondaire, en France et dans seulement 13 autres des 32 pays de l'OCDE ou des autres pays du G20, au moins 39 % des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire ont moins de 40 ans selon les chiffres de 2010. À l'autre extrémité, le pourcentage d'enseignants de moins de 40 ans est inférieur à 30 % en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Italie et en République tchèque.

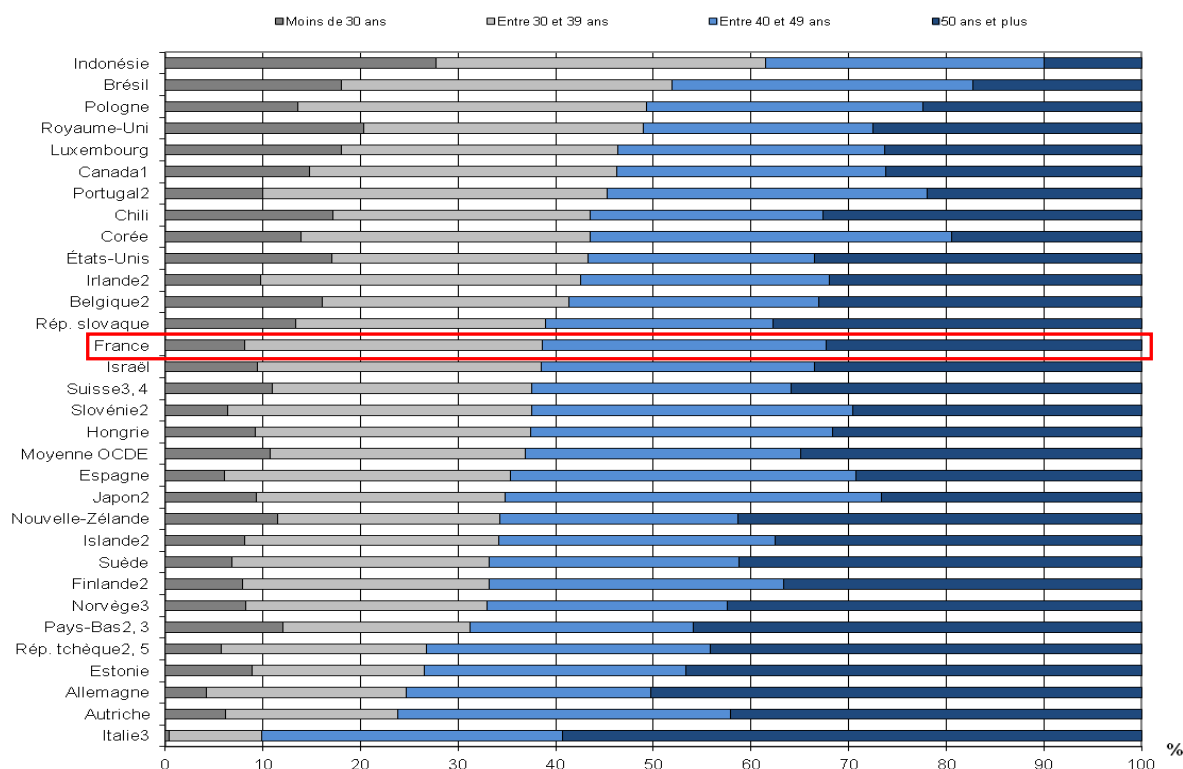
... et une moins grande proportion d'entre eux partiront à la retraite dans les prochaines années par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans l'enseignement secondaire, la proportion des enseignants de plus de 50 ans, selon les chiffres de 2010, représente en moyenne 35 % (contre 32 % en France) et dépasse 40% dans un groupe de pays incluant l'Allemagne, l'Autriche, l'Estonie, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République Tchèque et la Suède (voir le tableau D5.2 et le graphique D5.1).

Plus encore, **entre 1998 et 2010, le pourcentage d'enseignants qui ont 50 ans et plus parmi les enseignants de l'enseignement secondaire est passé de 28.8 % à 34.2 %, en moyenne** dans les pays dont les données sont disponibles (**de 30 % à 32 % en France**). Ce pourcentage a particulièrement augmenté (de 8 points de pourcentage ou plus) en Allemagne, en Autriche, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse.

En revanche, le pourcentage d'enseignants âgés de moins de 40 ans n'a que légèrement progressé, passant de 36.2 % à 37.5 %, en moyenne dans les pays dont les données sont disponibles. Il a régressé dans sept pays, surtout en Autriche, en Corée et au Japon (de 14 points de pourcentage ou plus).

Graphique D5.1. Pyramide des âge des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire (2010)
Répartition des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire, par tranche d'âge



1. Année de référence : 2009.

2. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus dans l'enseignement secondaire.

3. Établissements publics uniquement.

4. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

5. L'enseignement tertiaire de type B est inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'enseignants en poste dans l'enseignement secondaire qui sont âgés de 40 ans et plus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).

Tableau D5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eaag2012).

12

<http://dx.doi.org/10.1787/888932680212>

Cependant, le vieillissement des enseignants en France est plus préoccupant pour l'enseignement secondaire que pour le primaire.

Le pourcentage d'enseignants qui ont passé 50 ans est plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire dans une mesure supérieure à 10 points de pourcentage en Belgique, en Estonie, en Finlande, en France, en Israël, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque (voir le tableau D5.1 et le graphique D5.1).

En France, le recrutement des enseignants se fait de manière centralisée, comme dans un tiers des pays de l'OCDE.

Dans un tiers environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le pouvoir de décision au sujet du recrutement des enseignants, de leur licenciement et de leurs missions est très centralisé. En Australie, en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Espagne, en France, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie, ces décisions sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée, soit exclusivement, soit en concertation avec la direction des établissements. Par contraste, les décisions dans ces trois domaines sont uniquement du ressort des exécutifs locaux ou de la direction des établissements en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), au Canada, au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovaquie et en Suède (voir le tableau D5.6, en ligne).

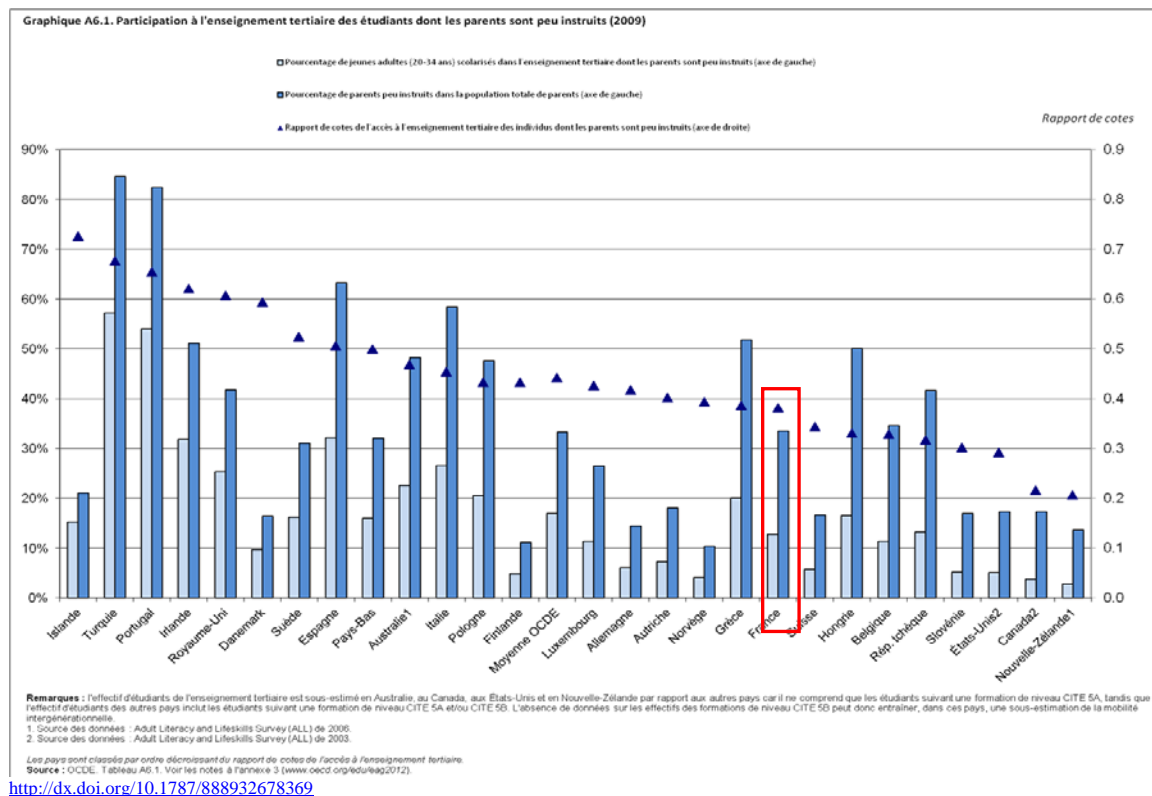
- Dans quelle mesure le niveau de formation des parents influe-t-il sur l'accès à l'enseignement tertiaire ?

Les jeunes adultes dont les parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont moins de chances en France de suivre des études supérieures, compte tenu du pourcentage que représente ce type de ménages dans la population.

Regards sur l'Éducation 2011 mettait en évidence le poids important des inégalités sociales pour expliquer les performances moyennes des élèves à l'âge de 15 ans en France. *Regards sur l'Éducation 2012* analyse la mesure dans laquelle le niveau de formation des parents influe sur la scolarisation dans l'enseignement tertiaire. Il est à noter que la tranche d'âge étudiée (les 20-34 ans) limite en France la représentation des BTS et des DUT.

Pour évaluer les inégalités dans l'accès à l'enseignement tertiaire, on rapporte le pourcentage d'individus qui entament des études à ce niveau d'enseignement aux pourcentages de parents à chaque niveau de formation dans la population totale des parents.

La probabilité qu'un adulte âgé de 20 à 34 ans poursuive des études tertiaires est plus faible si ses parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. **Dans les pays de l'OCDE, les jeunes adultes dont les parents sont peu instruits ont plus de moitié moins de chances de suivre des études tertiaires, compte tenu du pourcentage que représente ce type de ménages dans la population (rapport de cotes : 0.44).** La probabilité que ces jeunes suivent des études tertiaires est de 38% en France et n'est supérieure à 50 % que dans neuf pays, à savoir au Danemark, en Espagne, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Turquie. Au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, la probabilité que les individus âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont peu instruits suivent des études tertiaires est inférieure à 30 % (voir le tableau A6.1).



Dans l'ensemble, les individus dont les parents sont déjà diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus susceptibles de poursuivre eux aussi des études tertiaires. **En moyenne, les adultes âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont très instruits sont près de deux fois (1.9 en moyenne contre 2 en France) plus susceptibles de faire des études tertiaires** par comparaison avec le pourcentage de ce type de ménages dans la population. Le rapport de cotes le plus élevé les concernant s'observe au Portugal et en Turquie (où il est supérieur à 3). En Autriche, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en République slovaque et en République tchèque, les jeunes adultes sont plus de deux fois plus susceptibles de suivre des études tertiaires si leurs parents sont diplômés de ce niveau d'enseignement, par comparaison avec le pourcentage de ce type de ménages dans la population (voir le tableau A6.1).

Mais ce handicap initial est compensé, en France, par des chances plus grandes de réussite chez ceux qui entament des études tertiaires et dont les parents sont les moins instruits.

Décrocher un diplôme de l'enseignement tertiaire est source d'avantages substantiels, tant pour les individus que pour la société (voir indicateurs A8 et A9). Il est donc tout à fait sensé sur le plan économique de faire en sorte que ceux qui entament des études tertiaires les réussissent, en particulier s'ils sont de condition modeste.

Le tableau A6.2 indique le niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans en fonction du niveau de formation de leurs parents. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 66 % des individus dont au moins l'un des deux parents est très instruit ont terminé avec succès leurs études tertiaires (**contre 73 % en France**), contre 37 % seulement chez ceux dont les parents ne sont pas allés au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire (contre 43 % **en France**).

Enfin, 20 % seulement des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans dont les parents sont peu instruits sont diplômés de l'enseignement tertiaire (contre 25 % en France). C'est d'ailleurs en Australie, au Canada, au Danemark, en Espagne, en Finlande, **en France**, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas et en Suède que les jeunes adultes (non scolarisés âgés de 25 à 34 ans) dont les parents sont peu instruits ont le plus de possibilités d'apprentissage : ils sont au moins 25 % à être diplômés de l'enseignement tertiaire et moins de 30 % à ne pas avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Des confirmations dans Regards sur l'Éducation 2012 sur la situation du système d'éducation français par rapport aux autres pays

- *Niveau d'éducation atteint par la population*

La France a rattrapé le retard qu'elle pouvait déplorer ces dernières décennies en matière de niveau d'éducation atteint par sa population.

La France était en retard en matière d'éducation scolaire puisque 56 % seulement des 55-64 ans disposent d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire – niveau équivalent au baccalauréat, CAP ou BEP – contre 62 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. **Avec 84 % des adultes de 25 à 34 ans ayant un tel diplôme, le progrès est notable, la moyenne de l'OCDE étant désormais inférieure (82 %), même si certains pays (Canada, Corée, Finlande, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie, Suède et Fédération de Russie) dépassent les 90 %** (voir le tableau A1.2a).

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a aussi augmenté de manière significative au cours des 30 dernières années. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 38 % (43 % en France) des individus sont diplômés de l'enseignement tertiaire dans le groupe d'âge des 25-34 ans, contre 23 % (18 % en France) chez les 55-64 ans. C'est en Corée et au Japon, ainsi qu'au Canada et en Fédération de Russie, que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-34 est le plus élevé : plus de 55 % des jeunes adultes y ont terminé avec succès une formation de ce niveau (voir le graphique A1.1).

Mais en France, la proportion de titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D. est inférieure à la moyenne de l'OCDE.

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. Relèvent de cette catégorie les chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D., qui aident à la création et à la diffusion du savoir dans la société. Sur la base des taux d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 1.6 % de jeunes termineront avec succès un programme de recherche de haut niveau contre 1.5% en France. Cette proportion dépasse 2% en Allemagne, en Autriche, en Chine, en Finlande, au Royaume Uni, en République slovaque, en Suède et en Suisse

- ***Taux de scolarisation et insertion sur le marché du travail des jeunes***

Le taux de scolarisation des 15-19 ans en France est en baisse sur les 15 dernières années, ce qui est préoccupant...

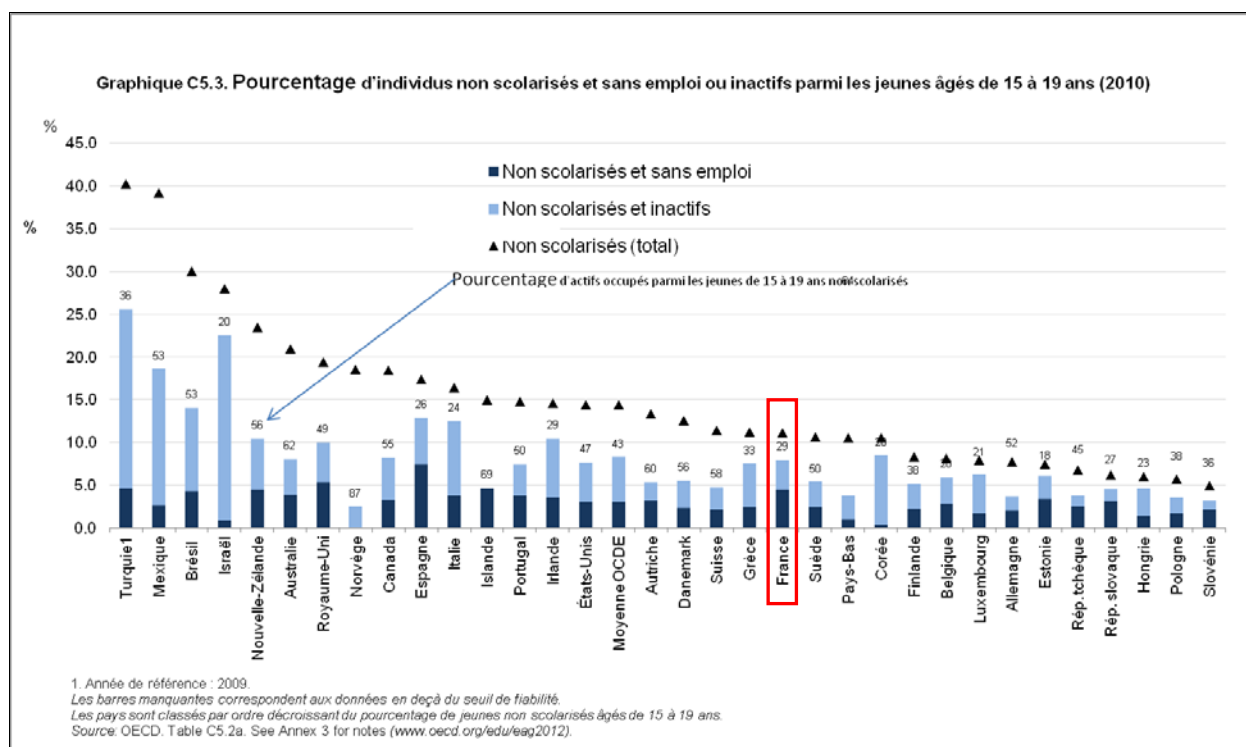
Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans donnent la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. **Dans 25 des 33 pays de l'OCDE dont la France, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés.** Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. **Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans ont augmenté de 10.4 points de pourcentage entre 1995 et 2010**, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les taux de scolarisation des 15-19 ans ont progressé de manière constante dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 1995 et 2005 passant de 73 % en 1995 à 81 % en 2005. Ces taux ont augmenté à un rythme moins soutenu ces cinq dernières années : le taux moyen de 2010 s'est établi à 83 %.

Ces taux ont augmenté **entre 1995 et 2010** de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie, en République tchèque et en Turquie (malgré l'accroissement démographique le plus important de tous les pays de l'OCDE dans cette cohorte) et de près de 15 points de pourcentage, voire davantage, en Irlande, au Mexique, en Pologne et au Portugal. En revanche, ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Belgique, au Canada (jusqu'en 2009), en Israël et aux Pays-Bas. **En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué entre 1995 et 2010 et est passé de 89 % à 84 % durant cette période** (voir le tableau C1.2).

...car l'insertion professionnelle est particulièrement délicate en France chez les 15-19 ans non scolarisés...

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation est telle qu'elle encourage les jeunes à terminer au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Chez les jeunes, le taux de scolarisation élevé au-delà de la scolarité obligatoire témoigne de son efficacité (voir le tableau C5.4a).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 86 % des 15-19 ans sont en formation alors qu'en **France** ils sont 89%(voir le tableau C5.4a). En Allemagne, en Belgique, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, au Luxembourg, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovaquie, plus de 90 % des 15-19 ans étaient encore scolarisés en 2010. Par contraste, moins de 61 % d'entre eux étaient encore en formation au Mexique et en Turquie. **Cependant, ces chiffres élevés ne doivent pas masquer que ceux des 15-19 ans qui ne sont pas scolarisés sont bien souvent sans emplois ou inactifs, en moyenne pour 57 % d'entre eux et en France pour 71% d'entre eux** (voir le tableau C5.4a et le graphique C5.3).



<http://dx.doi.org/10.1787/888932679756>

...et persistante dans le temps, comme en témoignent les difficultés d'insertion des jeunes de 20-24 et 25-29 ans qui n'ont pas atteint le niveau d'enseignement du secondaire...

Alors que le taux de chômage des 25-64 ans qui n'ont pas atteint la fin du secondaire est **en France** dans la moyenne des pays de l'OCDE (12.9 % en 2010 contre 12.5 % pour la moyenne OCDE – Tableau A7.4a), **la proportion des jeunes non scolarisés au chômage dans la tranche d'âge des 20-24 ans ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire est de 16 % en moyenne en 2010 alors qu'il est d'au moins 25 % dans un petit groupe incluant la France et comprenant aussi l'Espagne, l'Estonie, l'Irlande et la République slovaque.** Par contraste, ce pourcentage est compris entre 4.9 % et 6.8 % en Corée, au Danemark, au Mexique et aux Pays-Bas (voir le tableau C5.3).

Le chômage des jeunes persiste dans le temps en France, même si l'écart à la moyenne se réduit. En moyenne, on compte 15 % de chômeurs parmi les individus non scolarisés qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans le groupe d'âge des 25-29 ans contre 22 % en France (voir le tableau C5.3).

Les élèves scolarisés après 25 ans sont aussi moins nombreux en France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

La proportion de jeunes en formation de plus de 25 ans est relativement faible en France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. En moyenne, le pourcentage de jeunes adultes de 25 à 29 ans qui sont en formation, représente 16% contre seulement 4% en France. Cette proportion dépasse 20 % au Danemark, en Finlande, en Israël, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Suède.

- **Le financement du système d'éducation**

La France investit plus de 6% de son PIB dans l'éducation...

En 2009, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6.2 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement contre 6.3% pour la France. Ce pourcentage est supérieur à 7 % en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Nouvelle-Zélande. Sur les 37 pays dont les données sont disponibles, seuls 7 n'y consacrent pas plus de 5 % de leur PIB, à savoir l'Afrique du Sud, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, la République slovaque et la République tchèque (voir le tableau B2.1).

... mais présente un déséquilibre dans la répartition de sa dépense d'éducation entre le primaire et le secondaire

Les dépenses par élève du secondaire sont 15 % plus élevées en France que la moyenne de l'OCDE (10 696 USD contre en moyenne 9 312 USD) tandis que celles du primaire sont inférieures de 17 % à la moyenne de l'OCDE (6 373 USD contre en moyenne 7 719 USD).

... et une faible évolution entre 2000 et 2009 pour ces deux niveaux.

Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 8 617 USD par an par élève de l'enseignement primaire et secondaire contre 8 861 USD **en France**. Entre 2000 et 2009, les dépenses par élève des établissements d'enseignement des niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté en moyenne de 36 %, et de 16 % au moins dans 24 des 29 pays dont les données sont disponibles. L'augmentation est inférieure à **10 % seulement en France, en Israël et en Italie** (voir les tableaux B1.1a et B1.5a).

L'investissement a été quant à lui beaucoup plus important dans l'enseignement supérieur ces dernières années...

Le pays type de l'OCDE dépense, par an et par étudiant, 13 728 USD dans l'enseignement tertiaire (contre 14 642 USD en France). Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses par étudiant ne représentent pas plus de 7 000 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Chili, en Estonie, en Indonésie et en République slovaque, mais dépassent la barre des 19 000 USD au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2).

Entre 2000 et 2009, ces dépenses unitaires ont progressé en France de 19 % dans l'enseignement tertiaire, contre 15 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B1.5b et le graphique B1.6).

...malgré le fait que les frais d'inscription restent modérés par rapport à certains des pays de l'OCDE.

Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire que la part privée du financement est la plus élevée : en moyenne dans les pays de l'OCDE **elle représente 30 % (contre 17 % en France)** des dépenses au titre des établissements d'enseignement (voir le tableau B3.2b).

Dans l'enseignement de niveau universitaire (tertiaire de type A), les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux ressortissants nationaux varient considérablement entre les pays. Dans les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), où le régime fiscal est plus progressif, au Mexique et en République tchèque, les établissements publics ne facturent pas de frais de scolarité. En revanche, dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, les établissements publics facturent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité d'un montant supérieur à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD en Corée et aux États-Unis. **Les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans l'enseignement tertiaire de type A en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Suisse.** Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD par an (voir le tableau B5.1 et le graphique B5.2).

FAITS MARQUANTS

Indicateur	France	Moyenne OCDE	Classement France *
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage			
Taux de scolarisation			
Enfants de 3 ans (scolarisés dans des structures d'accueil de la petite enfance ou dans l'enseignement primaire)	100%	66%	1 sur 36 pays
Enfants de 4 ans (scolarisés dans des structures d'accueil de la petite enfance ou dans l'enseignement primaire)	100%	81%	1 sur 38 pays
Enfants de 5 à 14 ans (tous niveaux d'enseignement confondus)	100%	96%	12 sur 39 pays
Pourcentage de la population dont le niveau de formation le plus élevé atteint est l'enseignement préprimaire ou primaire			
Population âgée de 25 à 64 ans	11%	m	16 sur 37 pays
Pourcentage de la population dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement supérieur			
Population âgée de 25 à 64 ans	71%	74%	26 sur 40 pays
Population âgée de 25 à 34 ans	84%	82%	21 sur 36 pays
Population âgée de 55 à 64 ans	56%	62%	23 sur 36 pays
Pourcentage de la population diplômée de l'enseignement tertiaire			
Population âgée de 25 à 64 ans	29%	31%	22 sur 41 pays
Population âgée de 25 à 34 ans	43%	38%	13 sur 37 pays
Population âgée de 55 à 64 ans	18%	23%	22 sur 37 pays
Taux d'accès à l'enseignement tertiaire			
Filière professionnelle (tertiaire de type B)	m	17%	m
Filière universitaire (tertiaire de type A)	m	62%	m
Taux d'obtention d'un diplôme			
Pourcentage de jeunes d'aujourd'hui qui devraient, au cours de leur vie, terminer avec succès une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	m	84%	m
Pourcentage de jeunes d'aujourd'hui qui devraient, au cours de leur vie, terminer avec succès une formation universitaire (tertiaire de type A)	m	39%	m
Retombées de l'éducation sur l'économie et le marché du travail			
Taux de chômage de la population âgée de 25 à 64 ans			
Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	12.9%	12.5%	11 sur 33 pays
Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.2%	7.6%	13 sur 34 pays
Tertiaire	4.9%	4.7%	12 sur 34 pays
Avantage salarial moyen pour les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; deuxième cycle du secondaire = 100)			
Hommes et femmes	147	155	23 sur 32 pays
Hommes	153	160	17 sur 32 pays
Femmes	151	157	21 sur 32 pays
Désavantage salarial moyen pour les individus âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire (par comparaison avec le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; deuxième cycle du secondaire = 100)			
Hommes et femmes	79	77	13 sur 32 pays
Hommes	84	78	7 sur 32 pays
Femmes	75	74	15 sur 32 pays

FRANCE –Note Pays – *Regards sur l'éducation 2012: Les indicateurs de l'OCDE*

Indicateur	France	Moyenne OCDE	Classement France *
Pourcentage de la population non scolarisée et sans emploi			
Population âgée de 15 à 29 ans (données de 2005)	14.5%	15.0%	13 sur 32 pays
Population âgée de 15 à 29 ans (données de 2010)	16.7%	15.8%	12 sur 32 pays
Ressources financières investies dans l'éducation			
Dépenses annuelles par élève/étudiant (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)			
Enseignement préprimaire	6 185	6 670	16 sur 34 pays
Enseignement primaire	6 373	7 719	22 sur 35 pays
Enseignement secondaire	10 696	9 312	10 sur 37 pays
Enseignement post-secondaire non tertiaire	14 642	13 728	16 sur 37 pays
Dépenses totales (publiques et privées) d'éducation			
En pourcentage du PIB	6.3%	6.2%	13 sur 37 pays
Dépenses publiques totales d'éducation			
En pourcentage des dépenses publiques totales	10.4%	13.0%	27 sur 32 pays
Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement			
Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.8%	8.8%	17 sur 32 pays
Enseignement tertiaire	16.9%	30%	21 sur 31 pays
Tous niveaux d'enseignement confondus	9.8%	16%	20 sur 30 pays
Établissements d'enseignement et corps enseignant			
Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)			
Enseignement préprimaire	21.5	14.4	5 sur 32 pays
Enseignement primaire	18.7	15.8	10 sur 36 pays
Enseignement secondaire	12.3	13.8	22 sur 38 pays
Nombre d'heures d'instruction obligatoire par an			
Élèves de 7 et 8 ans	847	774 hours	12 sur 33 pays
Élèves de 9 à 11 ans	847	821 hours	13 sur 34 pays
Élèves de 12 à 14 ans	971	899 hours	8 sur 34 pays
Nombre d'heures d'enseignement par an (pour les enseignants des établissements publics)			
Enseignement primaire	918	782 hours	5 sur 35 pays
Premier cycle de l'enseignement secondaire	646	704 hours	20 sur 34 pays
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	632	658 hours	18 sur 35 pays
Rapport entre le salaire des enseignants et le salaire d'un diplômé de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année			
Enseignants en poste dans l'enseignement primaire	0.73	0.82	17 sur 27 pays
Enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire	0.79	0.85	17 sur 27 pays
Enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	0.80	0.90	17 sur 27 pays

*Les pays sont classés par ordre décroissant des valeurs..

Regardez: *Regards sur l'éducation 2012: Les indicateurs de l'OCDE*

Visitez notre site Internet: www.oecd.org/edu/eag2012

Auteur de la note pays: Éric Charbonnier (Eric.Charbonnier@oecd.org)